

LES « TIC », LEVIERS DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Philippe Herbaux,

Ingénieur de recherche

Doctorant SIC, Laboratoire I3m équipe d'accueil 3820

Université Lille2- SFP/CDIES

pherbaux@mailsfp.univ-lille2.fr + 33 03 20 60 39 02

Université Lille 2 ★ BP 132 ★ F-59000 Lille Cedex

Yann Bertacchini

Maître de conférences, HDR

Université du Sud *Toulon Var*

bertacchini@univ-tln.fr - + 33 04 94 19 66 00/16

Laboratoire I3m équipe d'accueil 3820

★BP 20132 ★ 83957 ★ LA GARDE CEDEX

Résumé : Le partage de l'information au sein des organisations, des entreprises ou des pays est une donnée nouvelle quand l'utilisation des procédures usuelles relève du jeu de dupe et ne permet plus d'anticiper les ruptures. Ce partage de l'information puis des connaissances, accéléré par l'utilisation des TIC, rend possible dit Schwarz, « une autopoïèse des processus » propulsant l'organisation d'un état de savoir à un état apprenant. Ce faisant, nous pouvons constater des effets médiologiques liés à l'utilisation des TIC ; ceux ci agissant sur la culture du pays et par ricochet, sur la gouvernance de celui-ci. Au travers de quelques observations, nous mettons en évidence cet effet récursif et proposerons quelques voies de recherche.

Summary: The division of information within the organizations, the companies or the countries is a new data when the use of such or such procedure does not allow any more to anticipate the ruptures. This division of information then knowledge is accelerated by the use of the "TIC" and makes possible said Schwarz, "a autopoïèse of the process" propelling the organization of a state of knowing, in a sort of learning state. By doing this, we can note effects mediologic related to the use the TIC; those acting on the culture of the country and also, on the "gouvernance" of this one. Through some observations, we highlight this recursive effect and will propose some ways of research.

Mots clés : Intelligence territoriale, mutualisation, information, anticipation.

Abstract : territorial intelligence, mutualisation, information, anticipation.

Introduction

Les acteurs du local, à l'instar de l'entreprise, ont besoin de visibilité pour anticiper et agir et il apparaît que les apports du traitement de l'information aux axes stratégiques, deviennent l'un des chantiers permanents du projet territorial.

La mise en œuvre d'un processus de sélection de l'information nécessaire aux donneurs d'ordre, s'appuie sur le développement des TIC. C'est pourquoi, nous pensons que l'inadéquation d'une démarche de diffusion des TIC au sein du territorial va à l'encontre de son développement endogène.

La mutualisation et le traitement des signaux et informations au sein des territoires s'appuient sur une démarche d'échanges complexes appelée « intelligence territoriale » dont la transmission électronique est l'un des volets.

Les TIC sont un des outils de l'intelligence territoriale et l'un des instruments de sa pratique. Nous développerons dans cette communication les effets particuliers de cette transmission d'information sur la vision symbolique du local.

Territoires et pays

1.1 LE TERRITOIRE EST PORTEUR DE SENS

Selon le grand dictionnaire terminologique, le territoire est « élément constitutif d'un État qui en constitue l'assise géographique ou, plus particulièrement, espace délimité où vit une communauté humaine, un individu, un couple ou une communauté animale ».

Le lien qui unit ces communautés à un lieu, n'est pas étranger à celui de la ressource partagée, qu'elle soit humaine, économique ou naturelle (Prax, 2002). Le facteur critique de succès majeur qui agrège les acteurs à un lieu précis apparaît comme l'intérêt réparti autour d'un ensemble de ressources. Quoi-

que souligne Vachon (1993) ce n'est pas tant l'existence de cette ressource qui fonde le projet, que sa valorisation et sa redistribution.

La notion de lieu de ressources ne saurait être figée; elle est évolutive en rapport avec la mutation du projet. Par exemple, chez certains peuples premiers, le territoire de chasse, s'il constituait le lien au projet, ne reposait pas obligatoirement sur un espace délimité et évoluait au gré des transhumances et déplacements du gibier. Le territoire symbolique est ici directement en relation avec le projet.

Bien que le sujet soit encore tabou, les contraintes liées à l'affrontement entre territoires (donc entre projets) en précisent les limites et fondent ainsi leur existence. Nous avançons que la limite du territoire constitué devient en conséquence, un lieu transitif des moindres contraintes entre projets territoriaux adjacents.

1.2 POURQUOI UNE REPRESENTATION SYMBOLIQUE DU TERRITOIRE ?

L'idéal territorial se nourrit d'une vision; celle-ci se construit aussi sur un refoulement de sa matérialité géographique pour en construire un mode symbolique de représentation de sa spatialité.

Tout un chacun a une vision de son pays de naissance amendé des connaissances et fantasmes accumulés. La malléabilité de la représentation symbolique territoriale autorise toutes les audaces. La transcription du projet territorial dans une représentation allégorique, si elle paraît conforme aux exigences de construction du mode symbolique, a pour conséquence d'en altérer le sens (tout était toujours plus beau...).

Du symbole, nous glissons dans le registre du signe. « Tout est sémiologie » dit Pierce (1993). L'interprétation du signe appartient au monde individuel et offre toutes latitudes d'interprétation personnelle.

La spatialité symbolique territoriale se soustrait ainsi d'une responsabilité d'évolution du local pour se cloîtrer dans un monde de représentations et d'emblèmes. L'individu crée ainsi son monde utopique, peu ou prou déconnecté des évolutions de la réalité et qui satisfait une représentation personnelle symbolique de la spatialité territoriale. « Faire signe consiste toujours en un acte d'économie et de simplification » précise Umberto Eco.

La représentation du territoire par un logotype régional inscrit sa vision symbolique dont chacun peut se parer. L'acteur territorial devient porteur d'une double représentation paradoxale : l'une réelle, formelle et inscrite et l'autre clandestine, individuelle et symbolique.

L'emblème et le logotype de la région du Nord-Pas de Calais participe à cette vision. Nous reprendrons ce qu'en dit la direction de la communication du Conseil Régional : Un cœur et un beffroi (fig. 1)

« Le cœur : symbole universel de l'amour et l'amitié, le cœur exprime les qualités les plus fondamentales des habitants de la Région Nord-Pas de Calais soit la générosité, l'accueil, la chaleur humaine. Il est signe de vie. Sa couleur est le jaune. »

Le beffroi : témoin durable d'indépendance et d'esprit d'entreprise, le beffroi est le signe particulier de notre région. Il est son relief, son histoire et sa propriété exclusive. Sa couleur l'associe à l'Europe. »

Fig 1 : en filigrane, logotype de la région Nord-Pas de Calais

Grâce à cet échafaudage personnel, l'acteur échappe ainsi à « la contrainte du faire avec »¹ du

¹ Faire avec sa langue (on ne peut dire ma langue), faire avec sa monnaie (on ne peut dire ma monnaie), faire avec sa culture (on ne peut dire ma culture).

jeu général de communication pour créer son domaine individuel de lecture territoriale. L'individu crée sa représentation symbolique territoriale. Ce jeu à coloration schizophrène est porteur implicite d'une teinture d'incertitude territoriale.

1.3 DEVELOPPEMENT ET PARTENARIAT

Les individus au sein des organisations voient leur rôle muter progressivement depuis le début des années 1990, d'exécutants en acteurs. On réunit, on écoute, on interroge, on mutualise parfois; si le décideur reste le donneur d'ordre, c'est à dire celui qui prend la responsabilité de l'action, la démarche est de plus en plus partagée entre les membres de l'organisation. Le partenariat comme le concept de gouvernance est à la mode; du secteur social ou le terme s'était imposé selon Philippe Brachet (1994) dès les années 1980, il prend pension à ce jour au niveau local, à l'échelle du territoire.

Point de projet, sans citer le partenariat comme ciment indispensable de la construction d'une action publique; point de contrat public sans partenariat établi qui se veut témoigner d'une évolution des pratiques d'interventions publiques.

Cette révolution atteint progressivement les organisations de base. Le partenaire veut devenir le « sujet » selon Alain Touraine, de la grammaire du projet territorial, c'est à dire celui qui combine sa subjectivité et son appartenance à la vie économique mondialisée. Le territoire, par ricoché, bénéficie des mêmes évolutions en s'ouvrant à un management par gouvernance.

1.4 ADHOCRATIE ET TERRITOIRE

Le développement est sujet à paresse et pauses le long d'un parcours en chemin d'écolier. Il profite des apports endogènes mais aussi exogènes de telle ou telle initiative pour la délaisser peu après. En

s'essayant dans des bifurcations et parfois des impasses, le développement territorial s'essaie dans l'édification d'un puzzle dont le plan ne lui est pas complètement annoncé.

Le projet est rarement un, il est plusieurs dans une concaténation des expériences et des réussites et une récursivité des essais.

Alors, peut-on réduire le discours territorial à sa mosaïque de réalisations ?

Doit-on attendre d'un opérateur public, l'initiative du projet ?

En fait les productions opérées sont des réponses différentes d'une problématique commune : la création de richesse au sein du local.

Le projet général territorial se nourrit du projet individuel dont la finalité est fort ressemblante : vivre mieux son appartenance à une culture.

Ainsi, dans l'expression d'un système, le projet naît comme une pièce angulaire émergente, apparaissant au niveau du territoire, parallèlement au système administratif établi et constitué d'un tissu complexe d'agents privés, publics interagissant dans un brouhaha de propositions et de processus qui trouvent leur finalité dans un choix progressif des actions prioritaires à mettre en œuvre.

Cet échange se réalise dans la confrontation des idées et des projets où la ressource humaine apparaît comme essentiel dans le processus de choix.

Il s'agit bien selon Greffe (2002) « d'adapter une posture ad hoc qui prend la mesure de la réalité du projet, de sa visibilité et de son potentiel de réussite ».

Le rôle des réseaux et des expertises existants est ainsi mis à contribution pour faire circuler une

information non officielle, quasi-clandestine et qualifiée d'opportunité.

Information et gouvernance

1.5 UN PROJET CONFISQUE ?

Le législateur crée l'intention mais l'acteur dirige le fait et l'on peut alors constater malicieusement avec Léo Dayan (2001) le biais structurel que comporterait la Charte de pays « par le fait qu'elle est destinée à fédérer les composantes d'une société locale en l'absence du plus grand nombre d'entre eux... ».

En effet, le projet territorial théoriquement partagé entre tous ses habitants, risque selon Dayan, d'être confisqué par le jeu de pouvoir des acteurs institutionnels impliqués dans ces dynamiques. Ce paradoxe avancé met en défaut le mode souhaité de gouvernance qui prévaut dans l'esprit de la Loi.

1.6 VOUS AVEZ DIT GOUVERNANCE ?

La gouvernance est un terme qui apparaît dans la littérature depuis la fin des années 70. Ce terme d'inspiration néo-libérale est né des constats d'incapacité des Etats-nations et des organisations internationales à faire face aux demandes de la société depuis les événements qui ont suivi la chute du mur de Berlin et des dérégulations mondiales qui s'en sont suivies (monétaires, financières, commerciales etc.). Nous citerons la définition retenue par le RARE (Réseau des Agences Régionales pour l'Environnement)² :

« par gouvernance, on entend l'organisation d'un nouveau mode de concertation entre la collectivité (élus et services) et ses membres (citoyens, associations, groupes divers ...). La gouvernance vise à répondre aux exigences de transparence, de dé-

² Réseau RARE : <http://www.rare.asso.fr> (au 05/10/2004)

mocratie et de participation du développement durable. Il s'agit en fait d'associer la population de façon plus importante, plus vivante, et surtout plus réactive, au processus de prise de décision (sans en aucun cas remettre en cause le rôle fondamental des élus »

La gouvernance s'inscrit dans le sens du développement durable (entité sémantique dont la paternité revient à Madame Brundtland, scientifique norvégienne, qui avance ce terme dès 1987 dans son célèbre rapport à la commission mondiale sur l'environnement et le développement aux Nations Unies)

1.7 ENJEUX DE L'INFORMATION LOCALE

Le pouvoir de l'information est lié en partie à sa possession. Avoir les clés de la compréhension d'un processus ou d'un événement permet une interprétation en amont de celle des autres.

Dans le cas des conseils extra-municipaux, la participation des organismes et associations n'est pas toujours proportionnelle à leur influence supposée dans les décisions. Le recueil d'un avis de type consultatif n'oblige en rien à en suivre la pensée ; il y a ainsi un jeu de dupe quand l'invitation à « penser ensemble » est manipulée en fin de parcours par un « agir tout seul ». La manipulation est évidente ; on agit sur le sentiment d'appartenance de l'acteur invité à la réflexion, participant implicite à l'énonciation d'un pouvoir, celui de connaître et de participer au montage des projets.

Il y a certes, une reconnaissance d'un statut « d'acteur réfléchissant » mais qui ne doit en aucun cas se limiter à l'aspect sémantique (réfléchir, c'est renvoyer). Le partage du pouvoir municipal et l'effet levier qui en résulte, est en relation avec la capacité de partage des flux de communication.

1.8 L'INFORMATION, PEDAGOGIE DE LA PARTICIPATION

Le partage de l'information au niveau des municipalités est une donnée nouvelle quand l'utilisation de telle ou telle procédure n'est plus révélatrice des intentions du pouvoir municipal. La formation des habitants à l'utilisation des flux d'informations relève d'une pédagogie de la participation créée pour diversifier la trame des interlocuteurs habituels. Quand le pouvoir de décider est confisqué et que les groupes sociaux n'ont plus rien à espérer dans la mise en œuvre de la décision, il ne faut pas s'étonner d'une désaffection massive des habitants dans l'outil de participation proposé. Le jeu de dupe cité plus haut devient le plus sûr outil à éloigner le citoyen d'une posture participative.

La formidable révolution de la décentralisation obligeait à une prise en main des projets au sein du local et demandait un traitement différent de l'information. Il ne s'agissait pas tant d'informer la population des décisions prises que de l'associer plus étroitement aux décisions à prendre. La décentralisation portait en germe les ferments d'une pédagogie de la participation communale.

Le « droit à l'information » servirait-il à donner l'illusion d'une compréhension aisée et transparente des affaires locales ?

Abondance ne nuit point sauf en communication où l'excès de moyens et la diversité des supports employés peuvent être ressentis par le citoyen comme une intrusion sinon une agression. En effet, la disproportion existante entre le citoyen et la municipalité en matière de moyens de communication crée une relation dissymétrique préjudiciable à l'établissement d'un dialogue démocratique. Le thème ressassé du « rendre la parole au citoyen » n'a plus de sens dans ce déséquilibre du colloque. Il importe plutôt que le support serve en même temps

la parole des uns et des autres en favorisant ainsi l'expression du peuple.

Le média écrit est l'un des supports, la télévision locale en est un autre. L'avènement du numérique favorise la création de lieux ressources en moyens multimédia. En favorisant un équilibre des flux en provenance des citoyens, des associations ou des organisations du local, le pouvoir municipal crée les conditions d'une logique ascendante de remontée d'informations et de projets.

L'information municipale, en favorisant la circulation d'autres témoignages, souhaite induire une image de transparence ; les commissions extra-municipales qui en sont le prolongement participent ainsi à la traduction d'un état d'esprit participatif.

Cette tendance à la responsabilité collective autour de décisions à caractère structurel est une évolution constatée depuis les années 1980. De plus en plus, les municipalités associent tout ou partie de l'opposition municipale au sein de ces groupes de réflexion-action répondant ainsi aux souhaits du rapport Guichard intitulé alors en 1976 « vivre ensemble »; le cadre de vie municipal bénéficie ainsi progressivement depuis une trentaine d'années de l'onction démocratique sur les principaux éléments de sa politique stratégique.

Il y a existence d'une récursivité entre l'information préalable diffusée et le retour commenté par le citoyen. Les précisions ensuite délivrées sur les contenus initiaux se nourrissent des remarques et critiques pour enrichir le projet initial et l'adapter aux vœux du plus grand nombre. Cette boucle communicante connaîtra sa limite par une conclusion prise par le décideur qui en clôturera provisoirement les spéculations.

les TIC, outils du pays

1.9 TIC ET TERRITOIRE

La réticulation progressive des TIC au sein des territoires est une option essentiellement d'ordre

privée. Néanmoins, l'Etat et les collectivités ont, par des dispositions d'amont, favorisé l'émergence d'équipements. Il devenait nécessaire de ne pas laisser se creuser un fossé numérique entre les populations apte à isoler pour quelques décennies, tel territoire en retard d'équipement.

Ainsi le Conseil Régional Nord-Pas de Calais dans son contrat de plan 2002-2006 a-t-il affecté une ligne financière de 164 millions d'euros pour développer au sein de la région, un réseau TIC apte à accompagner cette évolution des moyens de communication.

Au sein du collectif des villes et territoires numériques, un réseau de 250 « cybercentres » couvrant le territoire permet au plus grand nombre, de s'approprier les nouveaux outils de communication par internet. Implantés dans les centres sociaux, les mairies, associations ou collectivités, ces points de formation et d'accueil sont équipés d'un centre multimédia et d'un animateur, pour un accès presque gratuit. Le citoyen, retraité, travailleur ou scolaire peut s'initier ainsi aux heures de son choix, aux subtilités du surf ou du langage html.

Les collectivités souhaitant engager une politique interactive de communication par internet bénéficieront du « pack territoire » qui va les accompagner du cahier des charges initial à l'hébergement de leur plateforme internet. Pour sensibiliser les élus à l'intérêt de cet appui, un collectif de « démonstrateurs » campent durant 4 mois dans les mairies en assurant pour les élus, un ensemble de séances de sensibilisation et formation.

Ce travail de fourmi en cours de réalisation constitue la trame technique nécessaire à l'amplification des contenus d'intelligence territoriale.

1.10 INTELLIGENCE TERRITORIALE ET TIC

Si le concept d'intelligence économique est progressivement appliqué au sein des entreprises des

années, l'intelligence territoriale est un outil encore fort émergent dont nous proposerons une définition : « l'intelligence territoriale est une évolution de la culture des organisations fondée sur la mutualisation des signaux et informations en provenance des acteurs du local pour offrir au décideur au moment opportun, l'information judicieuse ».

Il s'agit bien ici de mutualisation par les acteurs du local, des informations mais aussi des signaux. Ceux-ci ne sont interprétables que par les intéressés qui sont seuls capables d'en donner spontanément le sens. Il y a une sorte « d'endogénéisation », non pas de l'information mais de son traitement. Bertacchini (2005), en donne la définition suivante « Un processus informationnel et anthropologique régulier et continu initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche est de veiller au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial »

En étant un peu réducteur, « l'information » recoupe plusieurs fonctions : la démarche, le moyen et l'objectif. La démarche, par sa capacité à faire partager une représentation, le moyen par sa capacité à transmettre l'objet même de l'information et l'objectif par sa visée stratégique ou manipulatrice.

Si l'expression écrite peut être perçue comme un signe de pouvoir au sein des organisations, sa mise en œuvre requiert quelques savoir-faire ; le rôle de concision et de précision demandés à cette forme de

transmission de l'information, ruine chez quelques uns le souhait de la mettre en œuvre.

L'écrit engage, l'écrit reste et peut constituer pour l'auteur malhabile une trace compromettante.

La primauté de l'écrit sur l'oral est une constante néanmoins, la transmission orale reste un attribut irremplaçable de la communication ; elle est d'ailleurs et de loin, privilégiée au sein des groupes. Vivante, rapide et spontanée, la parole assure un transport pratique des idées ; accompagnée d'une foule d'attributs, de signes et d'indices, elle est le médium par excellence. De plus, son côté volatile l'exonère le plus souvent d'une capitalisation coûteuse comme peut l'être parfois, l'écrit. Si le côté récursif d'une idée « mâchée » et échangée par écrit dans un groupe, entraîne progressivement une pléthore de documents, l'information échangée oralement se dissipe au fur et à mesure des spéculations. Il ne reste que ce que chacun veut bien entendre. La parole est une économie de moyen.

La mise en œuvre d'une démarche de mutualisation de l'information au sein du territoire se doit d'être multimodale, c'est à dire qu'elle essaiera d'utiliser les canaux de communication existant sans imposer une transmission obligatoirement écrite. La transmission orale avec ses imperfections liées à sa nature, offre une des alternatives à la transmission écrite.

Les TIC apportent structurellement ce fonctionnement multi canal par l'écrit (courriel, dossier, weblog etc.) par l'oral (téléphone par internet, transmission d'enregistrement etc.) ou encore par l'image (transmission de vues, de vidéo etc.).

Effets médiologique des TIC

1.11 UN OUTIL DE TRANSDUCTION

Nouvel inconnu du bataillon épistémologique, ce néologisme qui n'est pas encore adoué à ce jour

par l'Université, essaie de se frayer un chemin dans la forêt des concepts.

La médiologie est aussi éloignée de l'outil media que le télescope de l'astronomie ; elle a plutôt pour champ de bataille, le mot, l'idée émise dans sa charge symbolique. La médiologie n'est pas de la sociologie et ne revendique pas non plus, le huis clos de la philosophie. Ethymologiquement, le terme est composé de *medio*, c'est à dire les composantes d'un ensemble peu ou prou déterminé et de *logos*, la parole, l'étude.

La médiologie aborde une vision panoramique. Elle s'éloigne du paradigme Contien, ordonné et réducteur, pour une vision plus implexe ; bref, elle essaie de substituer « l'invisible simple, au visible compliqué » dit Debray, (2001).

Le circuit intégré, le disque dur d'ordinateur, le bureau et sa chaise, l'assemblée locale des élus ne sont pas des « diffuseurs d'informations » en eux mêmes ; ils ne sont que des vecteurs d'une transmission médiologique.

Pour ne point lasser le lecteur, je me rapprocherai immédiatement de la définition qu'en donne son inventeur, à savoir : « la médiologie est un système de moyens de transmissions et de circulation symbolique » (Debray),ibid.

On devine « le pied dans la porte » entre le factuel et le symbolique; on s'essaie à s'évader de notre représentation habituelle du média pour discerner cette nouvelle venue. Nous ne sommes plus dans le champ du matériel, et l'on quitte subrepticement les pratiques du savoir vers des pratiques de croyance.

Au sein du territoire, la médiologie ne s'intéresse pas à la causalité du projet mais aux effets entraînés ou induits par le projet. C'est ainsi, que si le projet territorial intéresse ses acteurs d'une part et la mise en œuvre des nouvelles technologies, les informati-

ciens d'autre part, le médiologue ne s'intéressera qu'aux effets induits par l'émergence de ces nouvelles technologies et les transformations sociétales et politiques apportées par ceux ci.

1.12 MÉDIOLOGIE ET TERRITOIRE

En quoi les systèmes de communication symbolique regardent-ils le territoire ?

Le territoire n'a pas vocation à devenir un lieu médiologique ; le premier écueil est que le médium territorial n'existe pas. L'addition des constituants du local composent à eux seuls un agrégat complexe qui n'est pas un médium. Par contre, le langage utilisé au sein de ce territoire (ex : le picard dans le Nord-Pas de Calais, le breton en Bretagne), les traces matérielles d'une interaction de communication (support papier, courriels), ou même l'ensemble indiciel constitué par la culture du local participent à une transmission du signal qui s'opère par relais entre ses acteurs. Il y a donc, dans la mutualisation des signaux au sein du local, la création d'un corpus capitalisé dont la démarche contribue au fait médiologique.

Qu'il y ait tutelle administrative ou non, un groupe de pression, des dirigeants ou une équipe municipale ne peuvent plus faire passer n'importe quel message. Internet a bouleversé la donne, et l'Etat comme le territoire entrent dans la logique du « faire avec » ; ceux ci n'ont plus le pouvoir sur les médias qui constituent une sorte de nouveau « tiers d'Etat » ; il y a composition avec le fait médiologique.

Il y a constitution d'un mythe collectif fondé sur les visions individuelles.

Sommes nous alors dans la construction du mythe ?

Si la médiologie n'est pas actrice de ce mythe, elle en constitue néanmoins une spectatrice assidue.

Ces fondements échafaudés sont assurés par une transaction sur la représentation du passé. Il s'agit bien d'échafaudages, c'est à dire l'apport de constructions participatives à un projet global. Ces pilotes du mythe territorial sont mis en oeuvre sur la base du récit historique par le jeu constant des médias et en l'occurrence par les acteurs agissant sur ceux-ci.

Les journalistes, les réseaux, les acteurs, les informaticiens ou les services de transport de l'information sont quelques participants de cette « médiosphère » dont on a quelque peine à en préciser les contours.

Il s'agit bien de transversalité, dans un parcours chaotique qui dessine en creux la carte de ce qu'il n'est pas. Le positivisme, qui avait cru se hisser en « oukase³ » du vivant d'Auguste Comte, est ici cruellement négligée dans ses exigences.

1.13 MÉDIOLOGIE ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Nous l'avons développé précédemment, la capacité du territoire à anticiper sur les ruptures qui vont l'atteindre, nécessite la mise en oeuvre d'une évolution de sa culture.

Cette modification des relations et des échanges s'adosse à un traitement des signaux et des informations. Communiquer différemment en participant à un projet commun agit sur les liens individuels et modifie le rapport à l'autre.

En quoi, ce dispositif d'intelligence territoriale est-il un outil médiologique ?

L'exercice n'est pas simple. Nous ne sommes plus dans l'évaluation du moyen mais dans l'analyse des

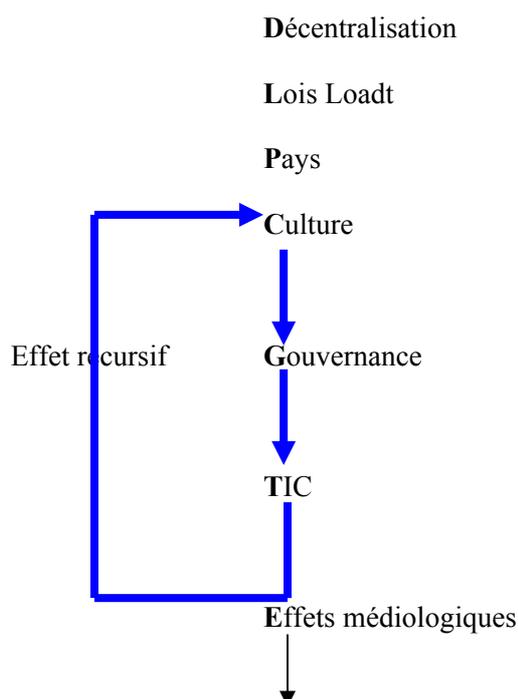
³ du russe « Oukasat : publier » définition du Petit Robert.

retombées qu'il génère. La médiologie ne consiste pas à évaluer la quantité d'informations produites et traitées par le territoire ; elle s'intéresse plutôt à la finalité de cette information.

Le modelage de la matière information par les acteurs du local crée peu à peu les poteaux fondateurs du fait historique territorial. La transformation ou l'interprétation du signal peuvent agir sur le local ; ils peuvent en modifier par conséquent le discours mythique.

Par ailleurs, les conditions de transmission de l'information par les TIC vont agir eux aussi sur le discours local. Il ne s'agit pas d'une transmission à somme nulle où les apports ne seraient que l'addition Cartésienne des signaux d'amont (le tout est l'addition des parties). Il y a apport endogène sur le lit d'informations en transit et nous constatons alors une variation entropique du flux que nous considérons comme **la valeur ajoutée symbolique du processus d'intelligence territoriale.**

1.14 LES TROIS EFFETS MÉDIOLOGIQUES DES TIC AU SEIN DU TERRITOIRE



- 1) multiplicité et simultanéité de rédaction du fait historique
- 2) Diversification du signe communicant
- 3) Evolution de la fulgurance des attaques sur le projet territorial

Figure 1 : effets médiologiques des TIC au sein du territoire

Quelle est la nature de cette valeur ajoutée ?

Cette variation réside avant tout dans ses modalités de transmission ; il ne s'agit pas tant d'une inflation des flots que d'une action sur ses aspects modaux.

Nous avons repéré trois effets médiologiques de l'utilisation des TIC sur la transmission de l'information au sein du territoire. Le premier est relatif à la multiplication de la rédaction des sources qui fait de l'acteur un scribe en puissance du fait territorial, le second à rapport avec la puissance de transmission sémiologique offert par les TIC (après la transmission du son, de l'image et de l'écrit, nous attendons la transmission des odeurs et des textures) et le dernier a directement rapport avec le raccourcissement de l'espace temps qui assure aux attaques sur le produit ou le projet territorial, une vélocité terrifiante.

a) Multiplicité de rédaction du fait historique

En se branchant sur la plateforme électronique territoriale, chacun peut être le rédacteur du jour. La capacité à relater un événement en temps réel, font de l'habitant du territoire un des scribes partial du fait historique local. La diffusion des faits relatés construisent ou modifie la vision symbolique collective du local.

Cette valeur créée est problématique de l'outil et comporte plusieurs origines. Tout d'abord le principe de transmission Shannonienne qui fait de l'émetteur et du récepteur des vecteurs de dissipation. Ensuite, le rôle de plus en plus important des logiciels de traitement sémantique (la quantité des corpus à analyser en temps réel nécessite de plus en plus d'outils appropriés) qui apportent peu ou prou des biais d'analyse. Et en dernier ressort, l'existence d'un choix de systèmes de gestion de la connaissance qui font office de filtre mécanique.

b) Diversification de la fonction symbolique du signe.

La fonction symbolique est à la base de la culture, elle représente un des outils de la pensée. Le signe écrit comme le son et l'image comporte des symboles spécialisés pour communiquer. En permettant une communication simultanée et à distance des groupes constitutifs du local, les TIC s'appuient sur plusieurs dimensions sémiologiques dont l'écrit, le son et l'image. L'arôme, la texture et les manifestations para-psychologiques en sont d'autres manifestations mais pour l'instant d'emploi très confidentiel.

c) Evolution de la fulgurance des attaques

L'accès de tous au forum local accentue la circulation des idées, mais aussi offre en temps réel un tremplin à la transmission des attaques et des rumeurs au projet local.

La contraction de l'espace temps, s'il accélère la sensibilisation des acteurs du territoire, contient son revers de médaille par la capacité à contrecarrer les projets établis. La diversification du signe par l'emploi de l'image et du son participent, par ailleurs, à l'efficacité de ce dispositif.

Laisser enfler les polémiques peut rallier la foule des indécis et bouleverser régulièrement la cons-

truction du projet territorial ; cela impose d'étudier des postures d'anticipation.

Si les typologies d'utilisation de cette contribution mutualisée par les TIC sont encore mal codifiées, on ne peut évacuer un questionnement fondateur d'une gouvernance locale :

Comment va-t-on valoriser les apports individuels de cette construction collective ?

Le retour sur investissement des concours individuels doit le plus souvent être reconnu pour espérer agir sur sa pérennité; or, la simple participation à l'établissement d'un dessein territorial suffit-elle à satisfaire l'acteur participant ?

L'intelligence territoriale est-elle une modalité de management dans lequel chacun se reconnaîtrait au centre du dispositif ?

La notion résiliaire de la toile mondiale serait (pourquoi pas ?) ici comblée, à ceci près, que la toile mondiale ne supporte pas pour l'instant, un projet partagé mondial.

A moins que cette toile ne soit que l'instrument d'une instance externe au territoire ? Dans ce cas la ligne de fuite du dispositif n'appartiendrait plus au territoire ; elle en serait pour l'instant démultipliée au gré des influences et des apports antagonistes ; ce qui rendrait sa vision floue et ininterprétable.

L'outil médiologique que constitue l'intelligence territoriale façonne le pays symbolique et agit sur sa représentation mythique. L'utilisation d'une démarche d'identification et d'une confrontation perpétuelle des signaux lime les interprétations personnelles; nous pensons néanmoins qu'elle participe à confisquer le vagabondage des hypothèses

individuelles au profit de la recherche progressive d'un consensus.

conclusion

L'outil médiologique que constitue l'intelligence territoriale agit sur le pays symbolique et sa représentation mythique ; celle-ci porte en elle le dessein qui vise à agir sur l'espace mythique territorial. Par l'intrusion des TIC dans le jeu local, l'intelligence territoriale participe à la création d'un effet entropique des dynamiques mises en œuvre.

Les résultantes de cet aspect médiologique peuvent contribuer à un gommage accéléré du capital symbolique local en éloignant peu à peu l'acteur territorial de ses points traditionnels d'ancrage culturel.

On pourrait assister au sein du territoire à une convergence des trajectoires sur un discours lissé, dicté par la mondialisation et appuyé par l'utilisation accélérée des TIC.

BIBLIOGRAPHIE

Arocena José (1996) *Le développement par l'initiative local* L'Harmattan

Barthes Roland (1985) *L'Aventure sémiologique*, (édition posthume) Paris, Seuil.

Bertacchini Yann (2005) « L'Intelligence territoriale repose sur la transversalité des compétences », *Veille Magazine* n°10, « Question à ».

Bougnoux, D. (2001) *Introduction aux sciences de la communication*, Edition la Découverte

Brachet Philippe (1994) *Le partenariat de service public avec usagers, élus, professionnels*. L'Harmattan

Courlet C., Pecqueur B. (1991) « Systèmes locaux d'entreprise et externalités : un essai de typologie », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*.

Datar (2000) *Rapport d'activité 2000, aménagement du territoire*.

- Dayan Léo (2001) « *Marchés locaux et contenus qualitatifs de l'emploi du développement durable* » programme de recherche CEE, n°21, Paris, EPIC.
- Debray R. (2001) *Cours de médiologie générale* Collection folio Gallimard.
- D'Iribarne Philippe (2002) *Culture et mondialisation* Editions du Seuil.
- Dou Henri (1995) *Veille technologique et compétitivité*. Dunod.
- Dumas, Ph. (1991), *Information et action*, Hdr, non publiée, Lyon.
- Dumas Philippe, D. Gasté et Y. Bertacchini (2001) « Intelligence compétitive et citoyenneté : paradoxe et réalité des métiers », VI^e colloque franco-brésilien Sfic-Intercom, Poitiers 7-9 janvier., à paraître chez l'Harmattan.
- Eco Umberto (1992) *Sémiotique et philosophie du langage* Puf
- Escarpit Robert (1993) *L'écrit et la communication*. Puf
- Florida R. (1995) « Toward the Learning Region », *Futures*, vol. 27, no 5.
- Greffé Xavier (2002) *Le développement local* Editions de l'Aube.
- Herbaux Philippe (2002) « l'intelligence économique, outil du pacte territorial » Colloque ASRDLF Québec 21-23 août 2002
- Hofstede, G. (1991). *Cultures and organizations: Software of the mind*. London: McGraw-Hill.
- Joyal André (2002) *Le Développement local, comment stimuler l'économie des régions en difficulté* » Les Editions de l'IRQC – Laval Québec
- Kherdjemil Boukhalfa et al (1998) *Mondialisation et dynamiques des territoires*. Sous la direction de. Paris, L'Harmattan.
- Kerckove Eric (2000) *De L'intelligence des réseaux* Editions Odile Jacob, Paris
- Loeiz Laurent (2002) *La fin des départements, le recours aux pays* Presses Universitaires Rennes, Université Rennes 2 Haute Bretagne
- Marthe Henri (1994), *Intelligence économique et stratégie des entreprises* la Documentation Française
- Pateyron E.Arnaud (1994) *Le management stratégique de l'information*, gestion Poche Economica
- Pierce J.R., (1993) « *Symbols, Signals and Noise* », New York, 1961, p. 249; Cité par Escarpit Robert p. 47
- Porter Mickaël (1993) *l'avantage concurrentiel des nations* Intereditions.
- Prax Jean-Yves (2002) *Le management territorial à l'ère des réseaux*. Editions d'organisation.
- Savy, M., Beckouche,P. et P.Veltz (1986) « Nouvelle économie, nouveaux territoires » Supplément à la Lettre de la DATAR, n°3, juin Paris : Datar
- Schwarz Eric (1988) *La révolution des systèmes* Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Sfez Lucien (1999) *La communication* Collection Que sais-je ? PUF.
- Vachon Bernard (1993) *Le développement local, théorie et pratique* Gaétan Morin Editeur Montréal. Canada.
- Veltz Pierre (1994) *Des territoires pour apprendre et innover* Ed. de l'Aube
- Vidal, P., Lacroux, F. (2000), « L'évolution des systèmes d'aide à la décision : du choix en situation structurée à l'intermédiation en situation complexe », in *Systèmes d'information et management* , vol 5, n° 3, pp51-70.

Virilio (1996) *Cybermonde, la politique du pire* Editions Textuel, Paris

Winkin Yves (1981) *La nouvelle communication* Editions du Seuil.

Watzlawick P., Helmick Beavin J. et Don Jackson D. (1972), *Une logique de la communication* Norton (1967) , traduction Seuil, collection le Point Essais